



Qui m'aime me suit !

ASSOCIATION EDUCATION CONFIANCE SAINT-SER

Le "projet" de l'école Saint-Ser

Mise à jour de juin 2017

Après plus de deux années de fonctionnement, il a semblé nécessaire de revoir et de confirmer le projet éducatif de l'école Saint-Ser. Tenant compte de l'élargissement de l'école, de l'accueil de nouvelles familles, du questionnement sur les orientations, ce document élaboré par le bureau de l'AEC-St-Ser et validé par le conseil d'administration définit ce que voudrait être l'école St-Ser.

1. Ce qu'est l'école Saint-Ser

- L'école Saint-Ser est une école maternelle et primaire catholique basée à Aix ou dans sa périphérie.
- Elle dispense un enseignement de qualité, structuré et classique, en harmonie avec une éducation chrétienne, dans un climat de bienveillance, joie et confiance. Elle cherche à transmettre une foi vivante, autant à travers les matières enseignées que par les pratiques de vie.
- Le but est de former des esprits sains, autonomes, sensibles au beau et au vrai, riches de connaissances concrètes, capables de discerner et de se "tenir bien droits" dans la société.

2. A qui s'adresse-t-elle ?

- L'école Saint-Ser est ouverte à tous les enfants dont les parents :
 - 1. adhèrent pleinement au projet de l'école dans son ensemble (pédagogie, dimension spirituelle, valeurs transmises, mode de fonctionnement) et
 - 2. sont prêts à consacrer du temps au bon fonctionnement de l'école.
- Indépendante, elle est proche de l'Eglise catholique locale (diocèse, paroisses, communautés diverses), se voulant à la fois fidèle au magistère, ouverte, et familiale.

3. Quelle pédagogie est adoptée ?

- L'école suit les programmes du cours Sainte-Anne, base solide et expérimentée depuis 30 ans, ce qui garantit la pérennité et la cohérence de l'enseignement à travers le cursus scolaire.
- En quelques mots clefs, le cours Sainte-Anne propose un enseignement classique basé sur : la méthode syllabique, la réflexion, la mémoire (le "par cœur"), la répétition, la cohérence, l'imagination, la restitution, l'effort (se dépasser chaque jour davantage), la joie du travail.
- L'école Saint-Ser choisit de travailler avec de petits effectifs et si nécessaire des classes multi-niveaux.

4. Pour quel contenu éducatif ?

Avant tout une *école*, Saint-Ser vise essentiellement à :

- *Enseigner / transmettre*
 - Des savoirs fondamentaux : Français, Mathématiques, Histoire-Géo, Science, Anglais;
 - La foi catholique : Ecriture sainte, doctrine de l'Eglise, vie de Saints;
 - Le vrai, le bon, le beau, le bien;
 - Une culture générale riche et ordonnée (références pédagogiques empreintes de notre héritage historique, culturel et chrétien).

- La notion de service, aussi bien au plan humain (contribution civique à la construction de la cité) que chrétien (comme citoyen du Ciel).
- *Epanouir*
 - Bienveillance individuelle et mutuelle, souci de l'autre;
 - Joie de l'Évangile;
 - Émerveillement sur le monde;
 - Paix et sérénité : par une unité de vie et un partage de valeurs entre école et maison, par une vie spirituelle soutenue par la prière et la pratique des sacrements;
 - Curiosité et goût d'apprendre;
 - Expression artistique et activité physique.
- *Construire*
 - Progressivité du contenu et de la forme, adaptée à chaque âge;
 - Raisonnement / sens critique;
 - Apprentissage de la vie en société (respect des règles, la liberté de chacun etc.);
 - Satisfaction dans le travail et goût de l'effort;
 - Exercice des vertus.

5. Plus précisément, quelle pastorale ?

- Présence d'un aumônier disponible, notamment pour les sacrements et la participation à la vie pastorale. Il contribue à définir et appliquer le projet spirituel de l'école, en s'appuyant sur les équipes et outils en place, et en lien avec la ou les paroisses.
- Catéchèse basée sur des supports éprouvés (Miche de Pain, ND de Vie, 3 Blancheurs, ouvrages de M. Berger) et sur les apports des différents contributeurs.
- Vie de l'école rythmée par la prière du matin (par classe), le bénédicité, le chant, le suivi des temps liturgiques et fêtes de l'Église (saints etc.), une messe par mois, le sacrement de réconciliation chaque trimestre, un pèlerinage annuel, le chapelet des parents tous les mardis matins, l'apprentissage de la piété par l'attitude du cœur et du corps.
- Vertus du mois : l'objectif est de faire grandir les enfants dans leur foi, leur intériorité, leur rapport avec les autres, leur vie dans cette petite société qu'est l'école, leur rapport avec Dieu.
- Importance de l'ouverture et de la bienveillance (voir en priorité ce qui réunit plutôt que ce qui divise) et recherche de cohérence entre valeurs prônées et pratiquées, à la lumière de l'Évangile.

6. Quelle vie concrète pour l'établissement ?

- Horaires sur 4 jours par semaine, avec des évolutions possibles.
- Pas de restauration, mais paniers-repas assurés par les parents, avec surveillance à tour de rôle.
- Blouse obligatoire.
- Un règlement intérieur clair, affiché et appliqué, régissant la vie dans l'enceinte scolaire.
- Discipline basée sur l'exercice de l'autorité et la considération de chaque élève, assumée en cohérence par les enseignants et les familles.

7. Quelle politique tarifaire (frais de scolarité) ?

- Tarifs scolaires raisonnables : l'école ne cherche pas à répercuter la totalité des charges sur les familles ; des familles convaincues mais moins aisées doivent pouvoir inscrire leurs enfants.
- Cela implique subventions, dons, mécénat –et donc mobilisation des familles !
- Toutes les familles supportent obligatoirement une partie même minime du coût, y compris pour les derniers enfants (familles nombreuses) ou pour les bourses.

8. Quelle organisation (côté école = équipe enseignante, direction) ?

L'école Saint-Ser cherche en permanence à améliorer son dispositif pédagogique, marqué au départ par l'importance du bénévolat :

- Recherche de l'excellence (au niveau du corps enseignant, de la direction, mais aussi pour le soutien administratif et comptable, ou la communication etc.).

- Nécessité d'un volant important de bénévolat, y compris pour l'enseignement; l'école ne peut supporter financièrement un corps professoral composé uniquement d'enseignants professionnels rémunérés à plein temps.
- Support scolaire permettant une homogénéité de l'enseignement au long du parcours de l'enfant ou entre élèves.
- Adhésion des enseignants au projet : appropriation des méthodes pédagogiques et des supports utilisés, acceptation du projet pastoral, identité ancrée dans l'Eglise, investissement dans la vie chrétienne à l'école, devoir de réserve sur tous sujets d'ordre politique et sociétal.

9. Rôle des parents et du bénévolat

- Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants.
- Ils prennent connaissance du projet de l'école et l'acceptent dans son intégralité. Ils sont conscients de la nécessaire cohérence éducative entre parents et école (se traduit dans ce qui est appris à la maison, les comportements, la gestion de la discipline etc.).
- Ils se rendent obligatoirement disponibles pour la surveillance de la cantine et le ménage de l'école. Ils sont en outre invités à rendre des services à la demande du conseil d'administration (CA) ou de la direction (solidarité en cas de difficultés, covoiturage et accompagnements, remplacements impromptus, communication, recherche de financements, etc.).
- Ils sont obligatoirement membres de l'association de gestion et certains sont administrateurs. Ils s'en remettent au CA et au bureau qui sont élus pour piloter la gestion de l'école avec la directrice. Ils peuvent être consultés par le CA si nécessaire.
- L'école s'efforce d'assurer une bonne communication avec les familles et de proposer des moments conviviaux entre parents.
- Le bénévolat et l'aide des familles sont encadrés et définis par la directrice et le CA.
- Respect et fidélité mutuelles prévalent entre les différents acteurs (parents, direction, corps enseignant, CA).

10. Rôle de l'association de gestion

- Elle donne les lignes directrices de l'école (projet pédagogique et pastoral), supervise le projet et veille à sa bonne application. Elle gère le personnel, autorise les dépenses, fixe les tarifs de scolarité, représente l'école avec la directrice auprès des autorités.
- Elle fixe ses objectifs à la direction, laquelle veille à la bonne mise en œuvre du projet avec l'équipe enseignante.
- Le conseil d'administration (CA) est constitué d'un nombre restreint de personnes et choisit un bureau à qui sont déléguées les principales décisions opérationnelles. Chaque membre du CA est convaincu par le projet et actif dans un domaine donné.
- Entre acteurs (association, direction, enseignantes, bénévoles, CA etc.), le périmètre de chacun est bien défini : « à sa place ! toute sa place ! rien que sa place ! ».
- Une démarche "qualité" permet de préciser et stabiliser le fonctionnement des divers rouages de l'école.

Après avoir lu attentivement ce document, j'en accepte les termes et j'adhère au projet de l'école Saint-Ser, que je m'engage à servir :

Date et signature